

<http://www.snetap-fsu.fr/Structures-2005-le-resultat-des.html>



Structures 2005 : le résultat des arbitrages (Erratum)

- Les Dossiers - Carte scolaire - Archives Structures - Structures rentrée 2005 -

Date de mise en ligne : lundi 28 février 2005

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'article " **Évolution des structures 2005 : un avenir gravement hypothéqué** " des pages Politique Scolaire 7, 8 et 9 du bulletin « L'enseignement agricole » n° 277 de février 2005 comporte deux erreurs de fond :

- la lettre d'arbitrage présentée à la page 7, comportait dans son en-tête, outre le **Snetap-FSU**, les sigles des deux autres organisations signataires, le **sFOerta-FO** et le **Syac-CGT**. Cette disparition est d'autant plus regrettable que nulle part dans le texte, il n'est rappelé quelles étaient les organisations signataires ;
- une interprétation faisant suite à la lecture de la première ligne surlignée concernant l'ISVT du Puy, a conduit le concepteur de la page à surligner l'ensemble des établissements privés pour lesquels nous demandions un arbitrage défavorable. Or, l'explication de lecture donnée dans le haut du tableau fait état des demandes d'arbitrage de l'intersyndicale **pour lesquelles le Secrétaire d'Etat nous a donné une suite favorable** . Même si nous aurions pu apprécier un tel barrage adressé aux établissements du privé par l'actuel gouvernement, tel n'est pas le cas. Seul l'ISVT du Puy ne sera pas en mesure d'ouvrir son Bac Pro « Services ».

Pour une information plus juste, ne tenir compte que du tableau rectifié disponible en pièce jointe.